

DEPHY en Dordogne : 4 réseaux, 48 fermes

● DEPHY NOIX

4 axes de travail seront envisagés pour « La nuciculture du Périgord au service du maintien de la qualité de l'eau et de la préservation de la biodiversité » :

1. Transférer des connaissances et des acquis des vergers conduits en culture biologique pour les appliquer aux vergers en conduite « conventionnelle ».
2. Mettre en œuvre toutes les méthodes alternatives possibles pour substituer l'utilisation du désherbage chimique.
3. Utiliser des méthodes de lutte alternatives dans la gestion des maladies et ravageurs récents (colletotrichum et mouche du brou).
4. Privilégier les méthodes d'application et le recours à des appareils performants et surtout peu sensibles aux phénomènes de dérive.

● DEPHY VITI

Un des objectifs du réseau Dephy viticole est de faire progresser de manière collective les viticulteurs du réseau et de l'ensemble du vignoble Bergeracois.

Principales thématiques du projet collectif :

1. Augmenter l'efficacité de la pulvérisation.
2. Accompagner stratégiquement les viticulteurs dans le cadre de leurs certifications environnementales.
3. Travailler sur la conservation des sols et favoriser leurs équilibres.

Autres thématiques travaillées par le groupe et pistes innovantes explorées :

1. Favoriser la biodiversité.
2. S'approprier des outils d'aides à la décision.

● DEPHY POLY-CULTURE ELEVAGE

Principales thématiques du projet collectif :

1. Repenser ses rotations pour améliorer l'autonomie protéique et alimentaire de l'atelier animal.
2. Substituer totalement ou partiellement le désherbage chimique en particulier sur les zones à enjeu eau potable.
3. Améliorer ses pratiques phytosanitaires : diminuer les doses, améliorer le positionnement des produits.

Autres thématiques travaillées par le groupe et pistes innovantes explorées :

1. Concevoir des itinéraires techniques adaptés au potentiel de rendement,
2. Le maintien de la fertilité des sols et les couverts végétaux.

● DEPHY FRAISE

Les auxiliaires pour protéger les fraisiers.

Principales thématiques du projet collectif :

1. Utiliser la faune auxiliaire pour la protection sanitaire des fraisiers,
2. Identifier les facteurs défavorables à son installation,
3. Améliorer et sécuriser les stratégies qui intègrent les auxiliaires.

Autres thématiques travaillées par le groupe et pistes innovantes explorées :

1. Favoriser la biodiversité : plantes de service, enherbement, nichoirs...
2. Améliorer la qualité de pulvérisation



NOIX

12 producteurs
dont 4 exploitations en AB

Dordogne : 30 % de la superficie et 25 % des volumes de production de noix française et de 2008 à 2016 : plus de 1500 ha de nouvelles plantations.

Coopération : les 2 principales coopératives présentes en Dordogne totalisent plus de 1200 nuciculteurs et exportent 80 % de leur production.



POLY-CULTURE ELEVAGE

Economies et autonomes :

12 exploitations de poly-culture-élevage avec 1 atelier grandes cultures **dont 1 en AB**.

5 d'entre-elles sont sur des zones à enjeu eau potable.



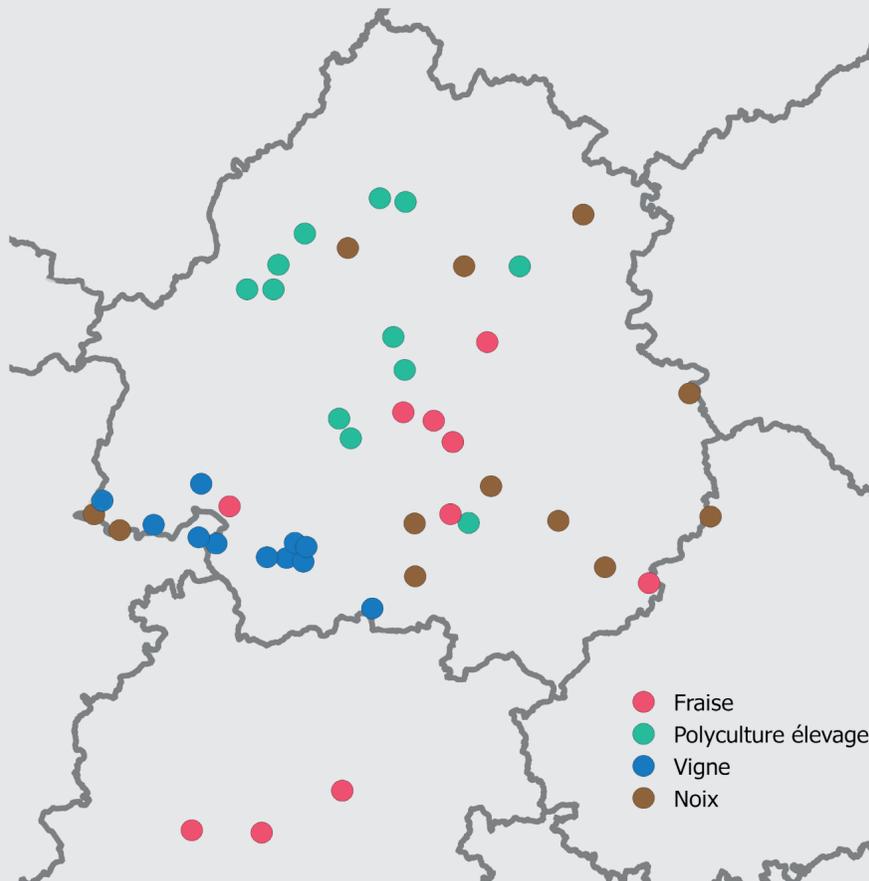
VITI

12 exploitations viticoles engagées dans des démarches privées environnementales comme Terra Vitis ou HVE3 ou en AB.



FRAISE

Protection Biologique Intégrée
12 exploitations (8 en Dordogne et 4 en Lot et Garonne)
Année de constitution : 2012
Systèmes de production : fraises sur substrat (saisons et remontantes)



- Fraise
- Poly-culture élevage
- Vigne
- Noix



Jean-François GAZARD-MAUREL, responsable Professionnel Pôle Productions Végétales à la Chambre d'agriculture de Dordogne

« Nos exploitations poursuivent leurs efforts vers une agriculture la plus autonome et économe en intrants possible. Elles sont également soucieuses de limiter le plus possible l'impact de leur activité sur les milieux. Les acquis du réseau contribuent à améliorer les connaissances qui vont accompagner nos agriculteurs dans cette direction. Pour la Chambre d'agriculture, animer un groupe Dephy s'inscrit tout naturellement dans la démarche tournée vers l'agroécologie engagée dans toutes les filières depuis plusieurs années en Dordogne. »



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribuées au financement du plan Ecophyto.



Contacts

Vos conseillers spécialisés :



Didier MÉRY
Tél. 06 43 48 47 51
didier.mery@dordogne.chambagri.fr



Laurent COLOMBIER
Tél. 07 86 00 50 48
laurent.colombier@dordogne.chambagri.fr



Sylvie VALBUZZI
Tél. 06 70 21 12 93
sylvie.valbuzzi@dordogne.chambagri.fr



Richard RAYNAUD
Tél. 06 29 53 70 30
richard.raynaud@dordogne.chambagri.fr



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE DORDOGNE

